



Partage de la maison avec mon ex mari

Par **carole47**, le **20/03/2014** à **12:33**

Bonjour

Divorcée depuis décembre 2012.

Mon ex mari vit toujours dans la maison que nous avons

En aout 2013, nous avons RDV chez le notaire, nous étions tombés d accord que Monsieur me rachète la part

Le notaire a établi un projet mais depuis plus de nouvelles de Monsieur pour finaliser malgré les relances du notaire.

Que puis je faire pour faire avancer les choses et pendant combien de temps Monsieur peut garder la maison?

Si plus de renseignements, je suis a votre disposition.

Je vous remercie d avance de votre réponse.

Cordialement.

Mme GERMA carole

Par **domat**, le **20/03/2014** à **18:16**

bjr,

vous devez commencez par mettre en demeure par LRAR votre ex-mari pour qu'il réponde aux demandes du notaire en lui indiquant qu'il devra vous payer une indemnité d'occupation.

si votre mari ne réagit pas, vous serez contraint de saisir la justice avec le concours d'un avocat.

cdt